

ACCORD RELATIF A LA METHODOLOGIE LIEE AU DEPLOIEMENT DES REGIES
AUTOMATISEES AU SEIN DU RESEAU REGIONAL FRANCE 3
(EXPERIMENTATION ET PROCESSUS D'INFORMATION/CONSULTATION)

Le présent accord est conclu

Entre :

- France Télévisions, Société nationale de programme, au capital de 346 140 000 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 432 766 947 R.C.S. Paris, ayant son siège social 7, esplanade Henri de France 75015 Paris, représentée par Olivier GODARD, Directeur des ressources humaines de France 3,

D'une part,

Et

- les organisations syndicales, visées ci-dessous, ci-après dénommées « les organisations syndicales »,

D'autre part,

Ci-après dénommés ensemble « les parties »

Préambule

Les nouveaux outils tels que les régies automatisées, dont le déploiement au sein du réseau régional France 3 a été arrêté par la direction de France Télévisions constituent l'un des vingt projets de transformation de l'entreprise. Un macro planning prévisionnel du déploiement de ces régies automatisées au sein du réseau France 3 est joint en annexe.

Ces outils pourront libérer du temps de travail pour permettre aux techniciens de contribuer à l'approvisionnement en contenus nouveaux. Ils auront ainsi la faculté de contribuer à de nouvelles émissions de télévision régionale ou produire des contenus à destination du numérique. Nous devons conserver les compétences techniques d'exploitation dans les antennes pour pouvoir à tout moment agir et réagir en mode manuel.

Il est précisé que cet outil est au service de l'offre éditoriale et n'a pas vocation à la contraindre.

Nos régions sont différentes, les régions ne produisent pas les mêmes programmes parce que nos territoires et nos cultures sont singuliers. Aussi le développement de ces nouvelles offres ne sera pas uniforme mais en fonction des potentiels humains disponibles (tributaires du développement des nouveaux outils notamment) et des projets qui seront portés par chacune des régions.

1
ob DG H

Le projet de régionalisation de France 3 avec l'objectif de triplement des programmes régionaux sera présenté lors de la réunion du CSE Réseau France 3 du mois de février 2020.

Les parties conviennent de procéder à une expérimentation telle que définie dans l'accord QVT de juillet 2017, expérimentation fondamentale telle que définie par l'accord du 11 octobre 2019 relatif à la GPEC de progrès : Volet relatif à la méthodologie de mise en œuvre des projets.

Cette expérimentation qui s'appuie sur une approche pragmatique ayant pour but d'objectiver les évolutions nécessaires au succès du projet d'exploitation novatrice des régies automatisées, tout en garantissant la qualité des productions à l'antenne et la qualité de vie au travail des salariés, permettra :

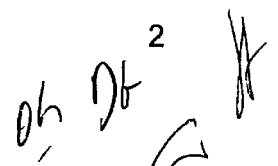
- ⇒ de mesurer la capacité d'adaptation de ces régies automatisées à tous les besoins et objectifs éditoriaux (information et programmes)
- ⇒ de mesurer les implications et les impacts de l'usage de ces régies automatisées sur :
 - les process de fabrication,
 - l'organisation du travail,
 - les métiers actuels,
 - les aménagements nécessaires à la meilleure intégration des nouveaux modes de production dans les locaux
- ⇒ d'élaborer et tester de nouvelles manières de travailler et d'organiser le travail avec ces matériels,
- ⇒ de définir les évolutions nécessaires des métiers et des compétences

Cette expérimentation se déroulera au sein de l'antenne de Rouen choisie parce qu'elle est seule capable aujourd'hui d'accueillir les équipements nécessaires à l'automatisation (automate), concomitamment à une information consultation du CSE Réseau France 3 relative à l'exploitation des régies automatisées au sein du Réseau France 3.

Le déploiement des nouvelles régies se fera au rythme de trois par an maximum, sachant que dix régies ne sont pas appelées à être renouvelées prochainement, elles seront équipées de l'overdrive au rythme de trois par an maximum.

Chaque antenne déployant le système d'automation réunira une commission de suivi composée des « acteurs locaux » dont les représentants de l'antenne de proximité pendant les deux premiers mois de la mise en œuvre de l'automation afin d'adapter les process au dimensionnement de l'antenne.

Le présent accord a pour objet de déterminer les modalités pratiques et conditions de mise en œuvre de l'expérimentation à Rouen et du processus d'information consultation du CSE Réseau France 3 sur le projet d'exploitation des régies automatisées.

oh Dt² 

Article 1 – PERIMETRE DE L'EXPERIMENTATION

Les parties conviennent de procéder à l'expérimentation de nouvelles pratiques professionnelles et de nouveaux workflow dans le cadre de la mise en œuvre d'un automate dans la nouvelle régie au sein de l'antenne de Rouen.

Les métiers susceptibles d'être concernés par cette expérimentation identifiés à ce jour, sont :

- L'ensemble des métiers de régie (Vidéo, OPS, Scriptes, Cadres de régie)
- Les métiers de plateaux (OPV, Eclairagistes, Machinistes)
- Présentateurs, animateurs, réalisateurs, et globalement tous métiers artistiques
- Les métiers de l'édition
- Les journalistes
- L'encadrement d'exploitation et éditorial

Cette liste est non exhaustive.

Les emplois qui seront expérimentés à ce stade sont au moins au nombre de trois. Les projets de fiches de poste sont joints en annexe. Ils pourront être modifiés et/ou enrichis au fil de l'expérimentation. L'expérimentation permettra de déterminer si les modes automatisés nécessitent la création de nouveaux métiers* au sens de l'accord collectif de France Télévisions du 28 mai 2013 ou de nouvelles compétences.

* Les nouveaux métiers ont vocation à être reconnus par le secteur de l'audiovisuel

Article 2- COMITE DE PILOTAGE

Un Comité de pilotage est mis en place (Copil).

2.1. Rôle et missions du COPIL

Les membres du COPIL doivent être vigilants quant aux problèmes rencontrés par les personnels qui concourent à l'expérimentation et en être des observateurs assidus.

2.1.1 Le COPIL aura pour mission :

- de s'assurer de la bonne mise en œuvre du présent accord d'expérimentation,
- de garantir la co-construction de l'expérimentation (salariés/managers)
- de proposer la mise en place de groupes de travail,
- de mesurer les impacts en matière d'emploi, activité, compétence et organisation du travail et de santé

05 26 3
A H

- de s'assurer de la prise en compte des impacts périphériques liés à l'expérimentation
- de proposer de nouveaux types d'activités et d'organisation du travail au cours de l'expérimentation,
- de proposer des corrections aux éventuels dysfonctionnements constatés,
- de proposer des améliorations aux pratiques déjà mises en œuvre,
- de proposer des évolutions des métiers et organisations du travail,
- de veiller à la santé et à la qualité de vie au travail des salariés.

2.1.2 Bilan et état des lieux

Le COPIL dispose d'un tableau de bord des difficultés, des points positifs et fournit des bilans de situations élaborés notamment par les groupes de travail.

Le bilan comprendra notamment :

- Les objectifs poursuivis,
- Les publics concernés,
- Les résultats obtenus,
- Les différents impacts constatés sur les métiers, activités, compétences et organisations du travail, les évolutions à envisager et les accompagnements préconisés,
- Les recommandations : conseils, points de vigilance, difficultés rencontrées, conditions de réussite et de transposition...

Au 31 mai 2020 au plus tard, le COPIL formulera des propositions et/ou des mises en garde nées de l'expérimentation, lesquelles auront pour objet de contribuer au projet présenté au CSE du Réseau France 3 pour information/consultation et d'alimenter la négociation sur les nouveaux métiers en vue de la conclusion d'un avenant à l'accord collectif ou un accord sur les nouvelles compétences. Cette négociation débutera au début du mois de juin 2020.

2.2 Composition du COPIL

Le COPIL est composé de :

- o L'animateur qui est la Directrice du réseau régional (Laurence Mayerfeld) a pour mission de former et d'informer les membres du COPIL sur leur mission. Il élaborera en concertation avec les membres une méthodologie pour analyser l'existant, expérimenter, évaluer et ajuster le projet,
- o Membres désignés par la direction, (autant que de membres représentants du personnel)
- o Un membre désigné par chaque OSR signataire du présent accord, personnel permanent du site de Rouen, ou d'une autre région,

nb 76⁴ H

- o Un « DSC » ou un « DS Réseau » par OSR signataire du présent accord,
- o Trois représentants de proximité de Rouen.

Les membres du COPIL désignent parmi eux deux co-rapporteurs (un membre direction et un membre OS)

Par ailleurs, un représentant par métier pour les métiers concernés, personnel du site de Rouen, pourra être invité par la direction et/ou OSR signataire de l'accord en fonction des points à l'ordre du jour.

2.3 Autres intervenants au projet

Les différents intervenants, et donc parties prenantes dans l'expérimentation, sont les suivants :

- Le directeur du projet (Mark Krief) : responsable de l'expérimentation
- Le chef de projet technique (Pascal Trahy) : en charge de coordonner l'ensemble des phases préparatoires, opérationnelles et de suivi de l'expérimentation; Le chef de projet est invité à chaque COPIL. Il ne peut pas être désigné co-rapporteur.
- Le coordinateur éditorial (Rédacteur en chef de Rouen ou RCA par délégation) : en charge de vérifier l'adaptabilité du projet avec des objectifs éditoriaux
- Un représentant de la direction des ressources humaines de France 3 (Olivier Godard)

La direction de la santé et de la qualité de vie au travail est à la disposition des différents acteurs pour les aider, sur la base de son expertise, à déployer la démarche d'expérimentation.

2.4. Moyens et réunions du COPIL

Les réunions de COPIL sont hors crédits d'heures pour les représentants du personnel qui y siègent. Ce temps est considéré comme du temps de travail effectif.

Les co-rapporteurs rédigent un compte rendu après chaque réunion du COPIL. Ce compte rendu sera transmis à la Commission centrale de suivi des projets (CCSP) décrite au point 5.2 de l'accord du 11 octobre 2019.

Une réunion du COPIL est organisée au minimum une fois par mois, de préférence à Rouen, convoquée à l'initiative de l'employeur et/ou sur demande expresse des OS signataires. Les débats, documents et échanges à l'intérieur du COPIL sont confidentiels.

Chaque OSR signataire disposera pour les membres du COPIL d'un crédit d'heures de 24 heures par mois. Les frais de déplacement liés aux éventuelles visites

ob, Jb, E, 5

d'observation sur le site de Rouen pour les représentants desdites OSR n'étant pas basés à Rouen, seront pris en charge par la direction.

Article 3 – FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Préalablement à la mise en œuvre opérationnelle de la régie en mode automatisé, les personnels de régie ainsi que les responsables éditoriaux bénéficieront d'une formation aux équipements et à l'exploitation de la régie. Ces formations seront suivies de JT à blanc (début 13 avril 2020) qui permettront aux personnels de s'entraîner en présence d'accompagnateurs experts. Cet accompagnement technique in-situ se poursuivra tout au long de l'expérimentation. Le plan de formation prévisionnel est annexé au présent accord.

Article 4 – ETAPES ET CALENDRIER PREVISIONNEL DE L'EXPERIMENTATION

La mise en œuvre de la régie automatisée est prévue, à la date du présent accord, le 27 avril 2020. Durant les 15 premiers jours d'exploitation la planification des personnels restera identique de sorte que chacun puisse s'approprier les spécificités de ce nouveau matériel et que les avis des personnels concernés soient recueillis.

Une planification appropriée sera étudiée dans le cadre d'une réunion du Copil organisée après une première semaine d'exploitation.

Il est entendu qu'il sera possible de débrayer partiellement ou totalement l'automate pour revenir à un mode d'exploitation conventionnel lorsque les objectifs éditoriaux l'exigeront.

Préalablement à cette mise en œuvre, tous les personnels concernés seront formés à l'exploitation et aux process liés à ce matériel soit à compter du 24 mars 2020 et ce jusqu'au 10 avril 2020.

Par ailleurs, durant l'expérimentation, un accompagnement contribuera à la prise en main et permettra aux utilisateurs de s'approprier le dispositif sous tous ses aspects techniques et éditoriaux.

La constitution du COPIL et ses travaux débiteront dès la signature du présent accord et ce jusqu'au 30 juin 2020, date à laquelle le CSE Réseau France 3 aura rendu son avis, au cours de la séance ordinaire du mois de juin 2020.

Un macro planning prévisionnel de l'expérimentation est annexé au présent accord.

Dans la deuxième partie de l'expérimentation à Rouen, des salariés de régie d'autres régions pourront sur demande anticipée venir assister au fonctionnement de l'automatisation à Rouen.

06, 16 6
⊖

Article 5 – SORTIE DE L'EXPERIMENTATION

Au 30 juin 2020, l'expérimentation prendra fin et le CSE Réseau France 3 aura rendu son avis sur le projet de déploiement des régies automatisées au sein du réseau France 3. Dans l'hypothèse selon laquelle le mode automatisé imposerait la création de nouveaux métiers (au sens de l'accord collectif France Télévisions du 28 mai 2013) les parties conviendront de la nécessité de conclure un avenant de prorogation de l'exploitation en mode automatisé jusqu'à l'aboutissement des négociations sur lesdits métiers. De même, un constat commun sur les compétences nécessaires permettra la prolongation de l'usage de la régie automatisée pendant les discussions avec les organisations syndicales.

Article 6 – MISE EN PLACE D'UNE GPEC SPECIFIQUE AUX PERSONNELS IMPACTES PAR LE PROJET

Dans chacune des régies visées par l'automatisation, une GPEC spécifique sera mise en œuvre pour les personnels impactés par le projet. Elle sera basée sur des entretiens individuels permettant de déterminer les appétences des salariés pour l'acquisition de compétences nouvelles ou de reconversions éventuelles afin, notamment, de collaborer aux nouveaux projets d'antenne (linéaire ou numérique). Dans ce cadre des tests permettant de mesurer les pré-requis des intéressés pourront être organisés puis des formations adaptées à chacun.

Article 7 – RÔLE DES IRP

⇒ Le CSE Réseau France 3

L'information/Consultation du CSE Réseau France 3 se déroulera de la manière suivante :

- La première information en vue d'une consultation aura lieu lors de la première réunion du CSE du Réseau France 3 suivant la signature du présent accord.
- Un point d'information mensuel sera effectué lors des séances ordinaires au regard notamment des travaux du COPIL jusqu'au mois de mai 2020.
- Le CSE rendra son avis sur le projet ajusté au regard de l'expérimentation et du bilan transmis par le COPIL au plus tard lors de la séance ordinaire du mois de juin 2020.

⇒ Instance de proximité de Rouen

Un point d'information mensuel sera réalisé au sein de l'instance de proximité de Rouen sur le déroulement de l'expérimentation.

⇒ CSSCT Réseau France 3

Un point sera réalisé à la CSSCT du réseau France 3 lors de sa ou ses séances ordinaires durant la phase d'information/consultation.

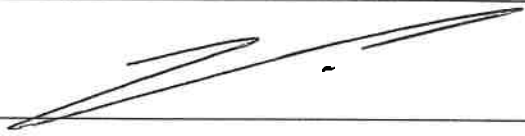

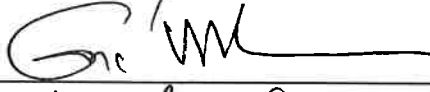

06/07/20
G

Article 8 – DISPOSITIONS GENERALES

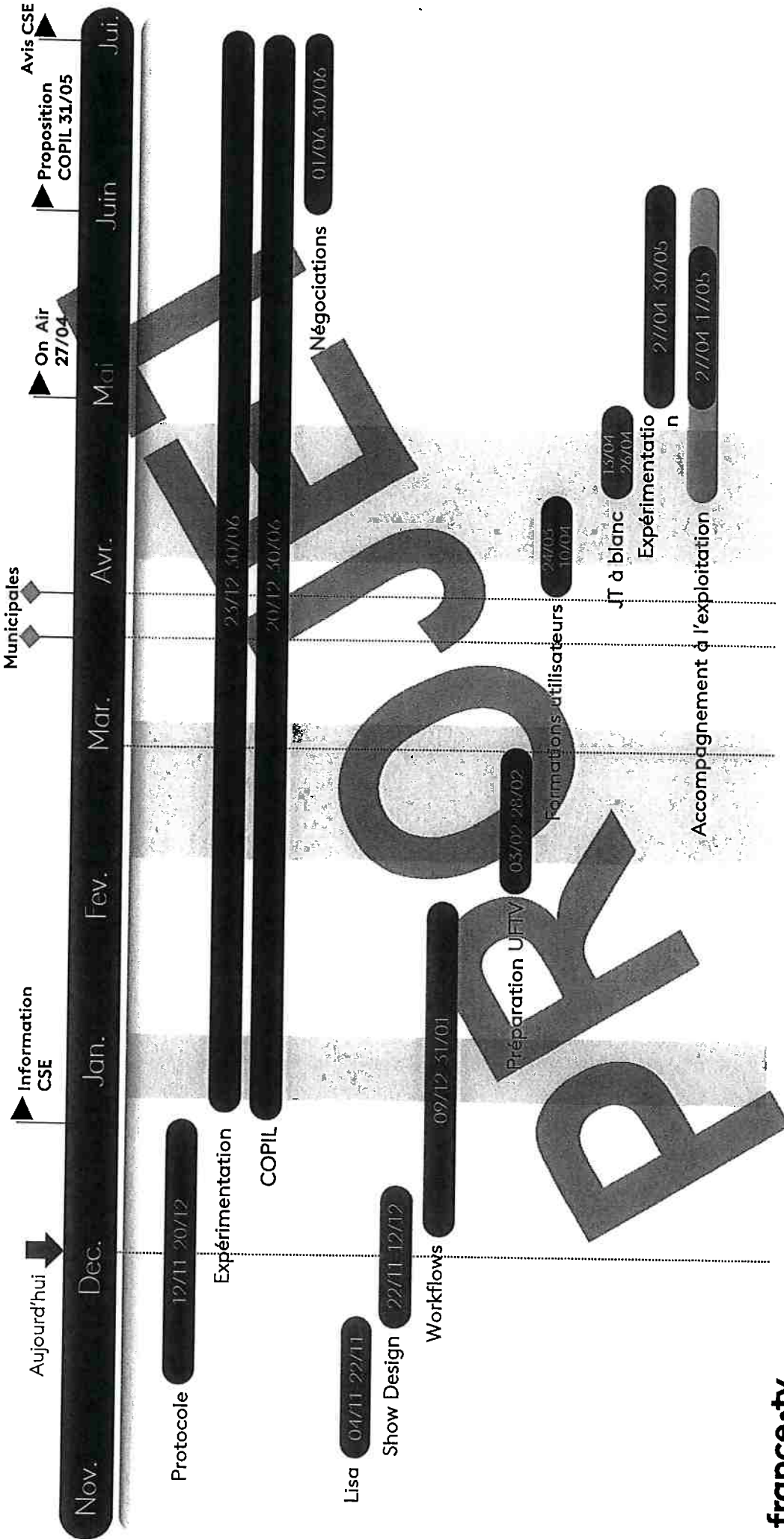
Le présent accord d'établissement est conclu pour une durée déterminée jusqu'au 30 juin 2020 avec les organisations syndicales représentatives au niveau de l'établissement dans les conditions de majorité prévues à l'article L2232-12 du code du travail. Il entrera en vigueur à la date de signature.

Conformément aux dispositions de l'article L2231-5 du Code du travail, le présent accord sera notifié dès sa conclusion à l'ensemble des organisations syndicales représentatives au niveau de l'établissement. Il sera déposé auprès de la DIRECCTE et auprès du secrétariat du greffe du conseil de Prud'hommes de Paris. De même, il sera versé dans la base de données nationale, conformément à l'article L2231-5-1 du code du travail, dans une version anonymisée.

Fait à Paris le **20 DEC. 2019** en 10 exemplaires originaux

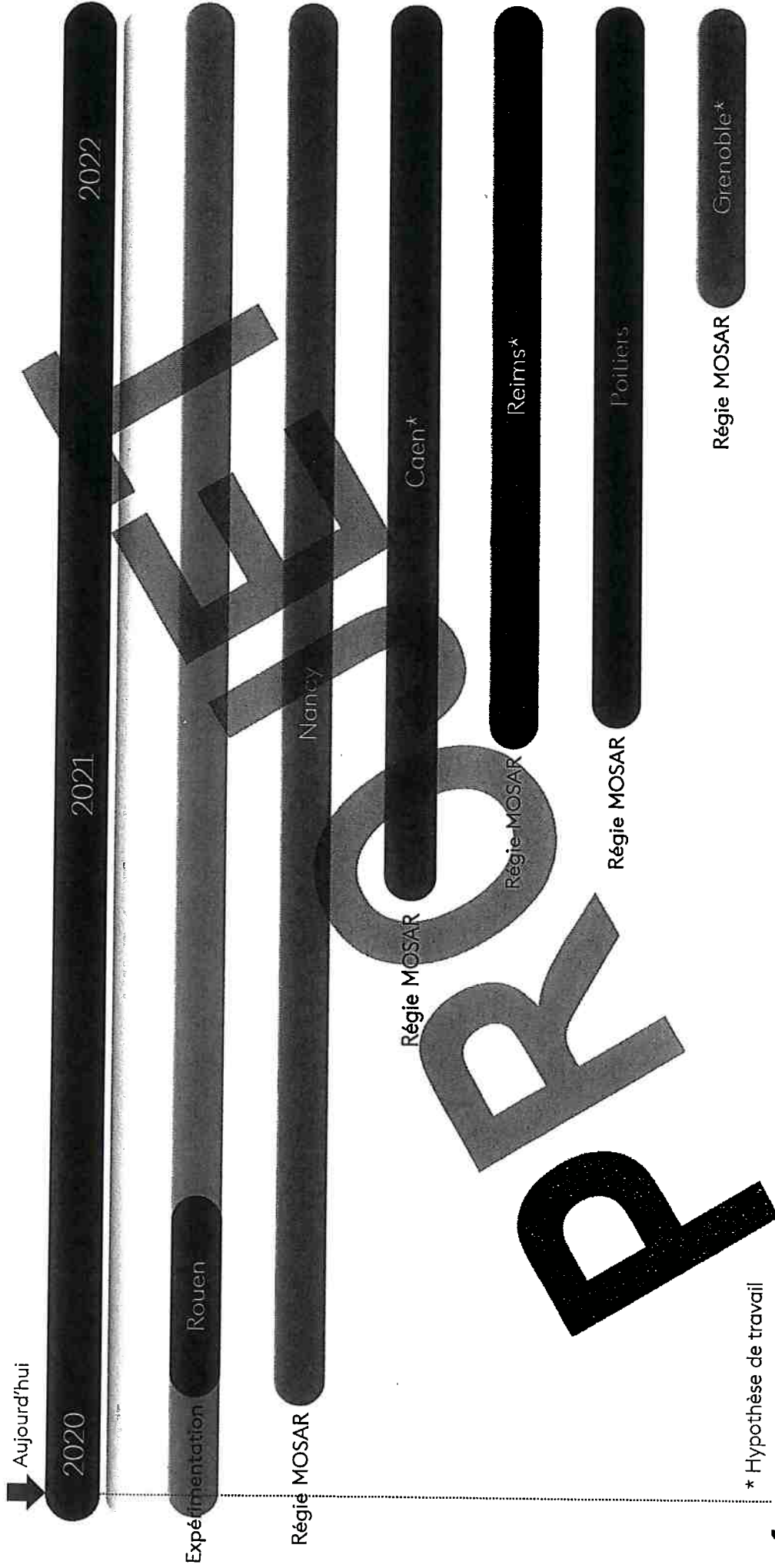
Pour France Télévisions <i>Alain GARDAS</i>	
Pour la CGT	
Pour la CFDT <i>Laurence LAMASSE</i>	
Pour FO <i>Eric VIAL</i>	
Pour le SNJ <i>Alain GARDAS</i>	<i>Avec les autres joints</i> 
Pour SUD	

MACRO PLANNING PREVISIONNEL EXPERIMENTATION REGIE AUTOMATISEE ROUEN



Handwritten marks and initials at the bottom of the page.

MACRO PLANNING PREVISIONNEL DEPLOIEMENT DES REGIES AUTOMATISEES



* Hypothèse de travail

DF **france.tv**

01/02
JK

PROJETS DES FICHES DE POSTE / EXPERIMENTATION REGIE AUTOMATISEE DE ROUEN

Libellé	Mission générale	Activités principales	Population cible*
Opérateur d'exploitation	<p>Assurer la préparation, la configuration, la mise en œuvre et l'exploitation des équipements audiovisuels nécessaires à la fabrication, l'enregistrement ou la mise à l'antenne d'une émission ou d'un programme et garantir la cohérence et la disponibilité des éléments nécessaires aux différentes séquences d'une émission d'information en direct ou enregistrée, en tenant compte des contraintes de l'antenne.</p> <p>Assurer la mise en image des programmes conformément au conducteur et à la charte définie et participer à la fabrication de certains éléments notamment graphiques de programmes.</p> <p>Piloter et assurer l'exploitation de l'automate de production et des équipements qu'il contrôle (mélangeur vidéo, console son, caméras, synthés, palette graphique, serveurs de diffusion, lumière, etc.) afin d'assurer la continuité sécurisée du programme.</p>	<p>Prévoir, préparer, installer, tester et configurer les moyens techniques vidéo et audio et prévoir, configurer et exploiter les équipements audiovisuels, notamment au moyen de l'automate et des interfaces de contrôle associées (notamment écrans, boîtes à boutons et autres pupitres de contrôles de caméras et audio)</p> <p>Valider la configuration et le bon fonctionnement des installations techniques de la régie et du plateau</p> <p>En lien avec le chargé du conducteur, s'assurer de la disponibilité, de la conformité et de l'ordonnancement de tous les éléments présents dans le conducteur</p> <p>Mettre en image les programmes de la chaîne conformément à la charte d'antenne, en gérant les imprévus selon les procédures établies</p> <p>Fournir si besoin selon les demandes de l'éditorial et mettre à l'antenne les éléments graphiques et d'animation nécessaires au bon déroulement de l'édition ou du programme (exemple : synthétiseurs d'écriture non automatisables).</p> <p>Exploiter l'automate afin d'assurer le contrôle de l'ensemble des équipements pilotés selon le conducteur et débrayer partiellement ou totalement si besoin ses fonctionnalités lorsque cela s'avère nécessaire pour la bonne réalisation de l'émission (programme exceptionnel, cas particulier, etc.)</p> <p>Veiller au bon déroulement de l'ensemble des tâches exécutées par l'automate de production (notamment le lancement des sujets, des synthés et des habillages graphiques)</p> <p>Répondre aux demandes de l'éditorial et remonter les éventuels besoins non couverts afin de permettre une évolution maîtrisée des Showdesign</p> <p>En cas de dysfonctionnement ou de risque pour l'antenne, mettre en œuvre à bon escient le ou les modes dégradés définis en parfaite coordination avec le chargé du conducteur</p> <p>Participer au reporting des différentes activités</p> <p>Participer à l'élaboration des procédures d'exploitation (mode nominal et dégradé) et de certaines procédures de maintenance de 1er niveau</p>	OPS/Vidéo/Cadre de régie

*Non exhaustif

Cette fiche de poste est indicative, l'expérimentation devra déterminer les tâches réelles exercées et celles non conservées

ob
16
1
H

PROJETS DES FICHES DE POSTE / EXPERIMENTATION REGIE AUTOMATISEE DE ROUEN

Libellé	Mission générale	Activités principales	Population cible
Chargé du conducteur	<p>Assurer la cohérence et la disponibilité des éléments intervenant dans les différentes séquences d'une émission d'information ou de production en direct ou enregistrée, en tenant compte des attentes éditoriales et des contraintes de l'antenne.</p> <p>Participer à la préparation artistique et technique, au choix des plans et à la mise au point du découpage. Réaliser les conducteurs, minuter, préparer les lancements des sujets et contrôler la gestion du temps.</p> <p>Suivre, sous l'autorité d'un supérieur hiérarchique, l'élaboration d'une édition d'information et coordonner les ressources techniques nécessaires. S'assurer du bon déroulement de la mise à l'antenne d'une édition.</p>	<p>S'informer quotidiennement de l'actualité (radio, presse écrite, agences de presse, etc.). Participer aux conférences de rédaction et identifier les informations à traiter dans l'édition. Centraliser toutes les informations techniques et artistiques concourant à la fabrication d'une émission.</p> <p>Préparer les pré-conducteurs et conducteurs en relation avec les équipes en charge des émissions (éditoriales et techniques). Contrôler la mise en forme du conducteur et sa conformité aux choix arrêtés en conférence. Saisir notamment toutes les informations nécessaires au fonctionnement de l'automate sur la base des modèles à dispositions dans la scène et en relation avec l'opérateur technique.</p> <p>Suivre l'ensemble des phases de la fabrication (montage, mixage, titrage, disponibilité des sujets, durée des séquences, paramètres de la scène, durée globale du JT ou de l'opération exceptionnelle, etc.).</p> <p>Visionner et minuter les sujets ou séquences enregistrés (fabrication interne ou externe à l'antenne) et renseigner le conducteur en conséquence. Saisir, ordonnancer et horodater les synthèses. Contrôler la gestion du temps global de l'émission et des temps intermédiaires et les adapter si besoin sous l'autorité de l'encadrement.</p> <p>Suivre la mise en place des transmissions et des liaisons pour les directs.</p> <p>Réaliser si besoin les éléments graphiques et d'animation nécessaires au bon déroulement du JT.</p> <p>Valider techniquement les sujets et autres éléments constitutifs d'une édition.</p> <p>En cas de nécessité liée à la fabrication des éléments (sujet tardif, invité en retard, problème de liaison, débordement, etc.), sous l'autorité de l'encadrement éditorial, ré agencer l'ordonnancement du conducteur en prenant en compte le respect de la mise en image et les impacts sur l'automate. Communiquer tout changement notamment au présentateur et à l'opérateur d'exploitation.</p> <p>Archiver le conducteur après l'émission.</p> <p>Collecter les informations nécessaires aux déclarations réglementaires et les réaliser.</p>	Scripte/Chef d'édition

Cette fiche de poste est indicative, l'expérimentation devra déterminer les tâches réelles exercées et celles non conservées

06
 176
 2

PROJETS DES FICHES DE POSTE / EXPERIMENTATION REGIE AUTOMATISEE DE ROUEN

Libellé	Mission générale	Activités principales	Population cible
Opérateur technique	Assurer la préparation, la configuration, la mise en œuvre, l'exploitation et les modes dégradés des installations techniques et équipements audiovisuels nécessaires à la fabrication, l'enregistrement ou la mise à l'antenne d'une émission ou d'un programme, en tenant compte des contraintes de l'antenne et des exigences qualitatives, artistiques et techniques. Durant le déroulement de la fabrication d'une édition ou d'un programme, assurer les tâches techniques complémentaires nécessaires à son bon déroulement et contribuant à sa qualité.	Mettre en place sur le plateau l'ensemble des éléments nécessaires à la fabrication d'une production (éléments de décor, infodécor, énergie, lumière, captation audio et vidéo, monitoring, machinerie, ordres, etc.).	OPS/OPV/Eclairagiste
		Vérifier le bon fonctionnement et réaliser la configuration et les réglages des caméras, en parfaite coordination avec l'opérateur d'exploitation.	
		Préparer et contrôler le bon fonctionnement du prompteur.	
		Equiper si besoin les intervenants des dispositifs audio (invités notamment).	
		Assister l'opérateur d'exploitation lors de la fabrication du programme en réalisant des actions techniques contribuant à sa qualité et au respect des normes techniques (exemple : gestion des niveaux audio sur la console).	
		Contribuer à la coordination effective des différents intervenants lors de la fabrication du programme.	

Cette fiche de poste est indicative, l'expérimentation devra déterminer les tâches réelles exercées et celles non conservées

06
17/12/19
3
H

THEMATIQUE 1

Présentation de la fabrication automatisée

Cible : l'ensemble des collaborateurs de l'antenne concourant à la fabrication des JT

Pré requis : concourir à la fabrication des JT

Objectif : présenter l'expérimentation de nouvelles méthodes de fabrication des journaux télévisés

Programme :

- Périmètre de l'expérimentation : programmes concernés / collaborateurs
- Présentation du système d'automation « *ROSS Overdrive* » dans le cadre de l'expérimentation
- Organisation de l'expérimentation : qui fait quoi ?
- Questions réponses sur les enjeux

Durée estimée : 0,5 jour

Lieu : sur site (ou UFTV)

Gabarit : 12 personnes max

Modalité :

- Présentiel + vidéo

Intervenants :

- Formateur externe + projet

THEMATIQUE 2

Chargé de conducteur

Chargé du conducteur - Module 1S (spécifique scriptes)

Cible : scriptes de l'antenne (CDI & CDD).

Pré requis : avoir suivi la formation *Présentation de l'expérimentation*.

Objectif : acquérir les connaissances éditoriales de base nécessaires au poste de chargé de conducteur en vue de l'expérimentation sur la fabrication des JT.

Programme :

- Présentation de l'ensemble des tâches à effectuer
- Comment s'informer quotidiennement de l'actualité (gestion et consultation des flux d'infos, PQR...)
- Prise en compte des éléments éditoriaux en conférence de rédaction
- Hiérarchisation des informations
- suivi de l'ensemble des phases de fabrication du JT

Durée estimée : 2 jours

Gabarit : 4 personnes max

Modalité :

- Présentiel avec mise en pratique

Lieu : UFTV

Intervenants :

- Formateur externe

2 06
16 16

Chargé du conducteur - Module 1CE (spécifique chef d'édition)

Cible : chefs d'édition de l'antenne (CDI & CDD).

Pré requis : avoir suivi la formation *Présentation de l'expérimentation*.

Objectif : acquérir les connaissances techniques de base nécessaires au poste de chargé de conducteur en vue de l'expérimentation sur la fabrication des JT.

Programme:

- Présentation de l'ensemble des tâches à effectuer
- Nouveaux éléments techniques et artistiques à prendre en compte en conférence de rédaction
- Visionnage des sujets validations technique
- Gestion des synthés (saisie, horodatage)
- Calcul des temps de JT et séquence
- Déclaration réglementaire (musique, etc.)
- Archivage du conducteur

Durée estimée : 3 jours

Gabarit : 4 personnes max

Modalité :

- Présentiel avec mise en pratique

Lieu : UFTV

Intervenants :

- Formateur externe

3
06
176
H
Q

Chargé du conducteur - Module 2CD (commun)

Cible : Scripte et Chef d'édition de l'antenne.

Pré requis :

- avoir suivi la formation *Présentation de l'expérimentation*
- avoir suivi le module 1S ou 1CE en fonction de son métier d'origine (scripte ou chef d'édition)

Objectif : acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper le poste de chargé de conducteur dans le cadre de l'expérimentation de nouvelles pratiques de fabrication des JT en vue de l'expérimentation sur la fabrication des JT.

Programme :

- Récapitulatif des tâches restant à traiter
- Centraliser les informations techniques et artistiques pour faire le JT, celles qui seront dans le conducteur, celles qui seront transmises à Overdrive, les autres
- Préparation du préconducteur puis conducteur :
 - création des conducteurs
 - intégration des macros overdrive
 - synthés
 - Intégrations des duplèx
 - modifications
- Réalisation des éléments graphiques (PRISM)
- Exercices pratiques sur les manipulations du conducteur
- Éléments à suivre pour les transmissions des directs
- Visualisation sur interface Overdrive
- Exercices pratiques en régie Overdrive sur le conducteur et son implication sur le déroulement de l'édition

Durée estimée : 5 jours

Gabarit : 4 personnes max

Modalité :

- Présentiel avec mise en pratique

Lieu : UFTV avec régie UFTV pour le dernier jour.

Intervenants :

- Formateur externe

4
06
Jr
H
E

THEMATIQUE 3

Opérateur d'exploitation

Opérateur d'exploitation - Module 1TV (spécifique TEVA, responsables de régie, maintenance)

Cible : TEVA, responsables de régie, maintenance, informatique.

Pré requis :

- Avoir suivi la formation *Présentation de l'expérimentation*
- Maîtriser les fondamentaux du traitement technique et artistique du signal sonore

Objectif : appréhender les bases techniques nécessaires au poste d'opérateur d'exploitation pour un technicien vidéo en vue de l'expérimentation sur la fabrication des JT.

Programme :

- Audio pour le JT :
 - Console son : extinction / allumage, rappel de mémoire
 - Architecture globale : entrées, faders, sorties, vu-mètres
 - Micro, réglage niveau préampli
 - Tests via l'automate de production
- Console lumière : extinction / allumage, rappel de mémoire

Durée estimée : 3 jours

Gabarit : 4 personnes max

Modalité :

- Présentiel avec mise en pratique

Lieu : UFTV

Intervenants :

- Formateur externe

Opérateur d'exploitation - Module 1OPS (spécifique OPS)

Cible : OPS

Pré requis :

- Avoir suivi la formation *Présentation de l'expérimentation*
- Maîtriser les fondamentaux du traitement technique du signal vidéo et les fondamentaux de la mise en image.

Objectif : appréhender les bases techniques nécessaires au poste d'opérateur d'exploitation pour un OPS en vue de l'expérimentation sur la fabrication des JT.

Programme :

- Console lumière : Extinction/allumage, rappel de mémoire
- Caméras :
 - Extinction/allumage, rappel et mise en mémoire
 - Réglage de diaphragme, raccord diaphragme
- Mélangeur :
 - Extinction/allumage rappel de mémoire
 - Architecture globale : entrées, ME's, sorties
- Exercices de commutation
- Réalisation des éléments graphiques sur Palette

Durée estimée : 3 jours

Gabarit : 4 personnes max

Modalité :

- Présentiel avec mise en pratique

Lieu : UFTV

Intervenants :

- Formateur externe

6
06
06
D
E

Opérateur d'exploitation - Module 2OE (commun)

Cible : TEVA, responsables de régie, maintenance, informatique, OPS.

Pré requis :

- Avoir suivi la formation *Présentation de l'expérimentation*
- Avoir suivi la formation *Opérateur d'exploitation 1TV ou 1OPS*
- Maîtriser les fondamentaux du traitement technique et artistique du signal sonore

Objectif : appréhender les bases fonctionnelles nécessaires au poste d'opérateur d'exploitation en vue de l'expérimentation sur la fabrication des JT.

Programme :

- Schéma fonctionnel / intégration d'Overdrive dans la régie
- Gestion du conducteur Overdrive :
 - Chargement
 - Lecture basique
 - Shot possible
 - Quick recall
- Exercices pratiques sur la mise en application du conducteur
 - Chargement de la configuration de base
 - JT1 titre/sujet /off /son
 - JT2 Duplex habillage dans les écrans modifications de dernière minute
- Charte Graphique
- Réalisation des éléments graphiques (PRISME)
- Procédures mode dégradés

Durée estimée : 4 jours

Gabarit : 4 personnes max

Modalité :

- Présentiel avec mise en pratique

Lieu : UFTV

Intervenants :

- Formateur externe

06
7-11
16

THEMATIQUE 4

Opérateur technique

Opérateur technique - Module 10PS (spécifique OPS)

Cible : OPS.

Pré requis :

- Avoir suivi la formation *Présentation de l'expérimentation*
- Connaître la chaîne de vidéo de fabrication d'un JT

Objectif : appréhender les bases éditoriales nécessaires à l'exercice du poste d'Opérateur technique dans le cadre de l'expérimentation sur la fabrication des JT.

Programme :

- Gestion du prompteur
- Chargement des décors dans les dalles
- Caméras : cadre et réglages vision
- Console lumière : Extinction/allumage, rappel de mémoire

Durée estimée : 2 Jours

Modalité :

- Présentiel avec mise en pratique
- A compléter par de la mise en situation accompagnée

Lieu : sur site ou UFTV

Intervenants :

- Formateur externe ou interne

Opérateur technique - Module 1OPE (spécifique OPV/ éclairagistes)

Cible : OPV/ éclairagiste.

Pré requis :

- Avoir suivi la formation *Présentation de l'expérimentation*
- Connaître la chaîne de fabrication d'un JT

Objectif : appréhender les bases éditoriales nécessaires à l'exercice du poste d'Opérateur technique dans le cadre de l'expérimentation sur la fabrication des JT

Programme :

- Installation des micros
- Gestion des niveaux de la console son
- Gestion du prompteur
- Console lumière : Extinction/allumage, rappel de mémoire

Durée estimée : 2 jours

Gabarit : 4 personnes max

Modalité :

- Présentiel avec mise en pratique
- A compléter par de la mise en situation accompagnée

Lieu : sur site ou UFTV

Intervenants :

- Formateur externe ou interne

THEMATIQUE 5

Maintenance

Formation Maintenance

Cible : Informaticien régional, cadre de maintenance.

Pré requis :

- Avoir suivi la formation *Présentation de l'expérimentation*
- Avoir suivi les formations *Opérateur d'exploitation*

Objectif : être en capacité d'assurer la maintenance du système ROSS OVERDRIVE dans le cadre de l'expérimentation sur la fabrication automatisée des JT.

Programme :

- Maintenance du système de 1^{er} niveau
- Reboot

Durée estimée : 3 jours

Gabarit : 4 personnes max

Modalité :

- Présentiel avec mise en pratique

Lieu : sur site ou UFTV

Intervenants :

- Formateur externe ou interne

THEMATIQUE 6

Compléments de formation / JT Blancs

1/ Formation/accompagnement JT Blanc / Chargé de conducteur

Objectif : Révision de ce qui a été appris lors du module *Chargé de conducteur* en situation réelle.

Durée : 1 Jour

Lieu : sur site

- Reprise de ce qui a été vu lors de la formation dédiée
- Création d'un conducteur de JT et mise en pratique avec le formateur

2/ Formation/accompagnement JT Blanc / Opérateur d'exploitation

Objectif : Révision de ce qui a été appris lors du module 2 - poste d'opérateur d'exploitation - en situation réelle.

Durée : 1 Jour

Lieu : sur site

- Travail de réalisation sur conducteur déjà préparé
- Visualisation des différents cas d'usage

3/ Formation/accompagnement Programme commun phase 1 (4 jours)

Le matin, l'équipe éditoriale récupère le conducteur de la veille et ajoute les macros Overdrive.

- Après le JT du midi, le formateur, l'équipe éditoriale et le technicien réalisent le JT automatisé.

4/ Formation/accompagnement Programme commun phase 2 (1 semaine)

- L'équipe éditoriale construit son conducteur en fonction de l'actualité du jour. Après le JT de midi, les équipes éditoriales et techniques réalisent le JT correspondant.

THEMATIQUE 7

Accompagnement

1/ Accompagnement renforcé :

Le formateur éditorial accompagne en permanence le chef d'édition et s'assure que l'ensemble des macros sont bien présentes. Le formateur Technique relit systématiquement des conducteurs de tests avant le JT pour familiariser les équipés techniques au nouveau système. Création au fur et à mesure des cas complexes (panne / double duplex avec de la traduction).

Pendant le JT, le formateur liste l'ensemble des problèmes survenus où les cas qui n'auraient pas été prévus. Ces remontées seront fournies à chaque fin de JT à Red Bee et FTV pour analyse.

Une session de débriefing sera réalisée à chaque fin de JT avec les équipes pour voir les points d'améliorations et assurer la mise à jour de la documentation.

Les formateurs assurent les 2 éditions et peuvent poursuivre les formations pendant le temps disponible entre les JT.

2/ Accompagnement fonctionnel :

Le formateur vérifie le conducteur éditorial, intervient le moins possible et reste présent pour répondre aux questions éventuelles des équipes. Les équipes techniques sont en autonomie sur la préparation de leur JT.

Pendant le JT, le formateur liste l'ensemble des problèmes survenus où les cas qui n'auraient pas été prévus. Ces remontées seront fournies à chaque fin de JT à Red Bee et FTV pour analyse.

Nous proposons de moduler les phases d'accompagnements renforcés en fonction du planning de FTV et de la capacité aux équipes de trouver leurs marques avec cette solution.